



# USACcgt

## RÉSOLUTION DE CONGRÈS

L'USACcgt, réunie en congrès du 26 au 30 mars 2018 à Toulouse, a validé les revendications qu'elle portera pour la défense du Service Public du transport aérien et des personnels de la DGAC.

L'USACcgt réaffirme que les salariés ne sont pas responsables de la crise et qu'ils ne doivent pas en subir les conséquences dans un contexte de largesses accordées à la finance et aux entreprises qui licencient.

L'USACcgt, au sein de l'ETF, poursuivra son engagement à combattre les orientations libérales venant des institutions européennes et notamment les attaques du droit de grève.

L'USACcgt réaffirme son attachement à la DGAC unie en tant qu'administration dans la Fonction publique d'État et combattra la destruction des Services Publics inscrite au programme gouvernemental AP-2022.

L'USACcgt exige des augmentations de recrutements pour assurer le fonctionnement normal du Service Public et enrayer l'abandon des missions au privé ou les fermetures de services, tout en améliorant les conditions et le partage du temps de travail.

L'USACcgt revendique une amélioration du pouvoir d'achat par le déblocage du point d'indice, le rattrapage des retards accumulés depuis plus de 10 ans et combattra toute dérive vers une rémunération individualisée, au « mérite », des agents publics.

Ce congrès de l'USACcgt se déroule dans un contexte de remise en cause des principes fondamentaux du modèle social français. L'USACcgt appelle donc les personnels de la DGAC à se rassembler et à se mobiliser pour réaffirmer leur attachement à un Service Public de qualité pour les usagers et à leurs statuts et régimes de retraite. Plus que jamais, le Service Public n'est pas à vendre.

---

**Pour porter ces revendications, l'USACcgt doit être forte et appelle les personnels à voter pour ses listes lors des élections professionnelles de décembre 2018.**

Résolution adoptée à l'unanimité.